COMMISSION DE DISCIPLINE

Foot 539

Président de séance : Bernard CHENEVAL.
Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.
Membres présents : Isabelle BLANCHET, Alain ROSSET, Pierre BERNARD, Philippe CHEVRIER, Grégoire MOSCATO.

Réunion du lundi 31-10-2022
Publié le jeudi 03-11-2022

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenu de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.
Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand en prenant rendez-vous.

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 22 et 23 octobre purgeront l'automatique le week-end du 29 et 30 octobre, ils pourront jouer le 1 novembre et purgeront la suite de la sanction à compter du 7 novembre (se référer pour les sanctions définitives à Footclubs).

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 29 et 30/10 et jouant le 01/11 purgeront leur automatique le 01/11 (pourront jouer les 05, 06, 11, 12 et 13/11) et purgeront la suite de la sanction à compter du 14/11 (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 05 et 06/11 et jouant le 11/11 purgeront leur automatique le 11/11 (pourront jouer les 12,13 et 19 et 20/11) et purgeront la suite de la sanction à compter du 21/11 (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).

DEMANDES DE RAPPORT

CSA POISY
Match n° 24823491 du 23/10/2022
POISY 2 – CRAN OLYMPIQUE – U15 D3 Poule A
Demande de rapport au délégué sur le comportement pendant la rencontre des supporters de Poisy, et ce pour le samedi 05/11/2022 dernier délai.

Ent. ST JEOIRE LA TOUR
Match n° 24800535 du 02/10/2022
ES FILLINGES – ENT. ST JEOIRE LA TOUR – Séniors D2 Poule A
Suite au rapport de l'arbitre vous êtes priés de nous faire parvenir un rapport sur les éventuels propos tenus par Monsieur TORTOT à l'encontre l'arbitre, et ce pour le samedi 05/11/2022 dernier délai.

NOTE AUX CLUBS

S ANNECY PORTUGAIS
Match n° 24967357 du 15/10/2022
VILLAZ 2 – ANNECY PORTUGAIS 2 – Séniors D5 Poule D
En cas de différent sur une sanction, vous avez la possibilité de faire appel.

REMIS A L'INSTRUCTION

Match n° 24869503 – U13 D3 Phase 1 du 19/10/22
FC CRUSEILLES 2 – US DIVONNE 2

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N° 8-536/51410-1
Match n° 24801520 – Seniors D3 – Poule C du 02/10/2022
AS SILLINGY 2 – ES SEYNOD 2
Sont convoqués le lundi 07 novembre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :
EL KHATIRI Salim

AS SILLINGY
Le président ou son représentant
TRILLAUD Lionel, arbitre assistant
DANIEL Michael, délégué
MARRA Lino, capitaine
BERTHET Vincent, éducateur
DANIEL Michael, dirigeant
LACOSTE David, joueur n°7
SCALETTA Jonathan, joueur n°13

ES SEYNOD :
Le Président ou son représentant
BALINSKI Jonathan, arbitre assistant
BOUCHARABA Ali éducateur
LAOUAR Saïd, capitaine
MOKHTARI Anaas, joueur n°6
MOKHTARI Nihab, joueur n°9
GNANHOUAN Tourey, joueur n°3

Dossier N° 9-536/51407-1
Match n° 24801517– Seniors D3 – Poule C du 01/10/2022
CRAN OLYMPIQUE – AS LAC BLEU
Sont convoqués le lundi 07 novembre 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :
VATRY Anthony

CRAN OLYMPIQUE
Le président ou son représentant
HARBAS Asmir, délégué
ZIOUANE Foad, arbitre assistant
ZEGHAR Farid, capitaine
BITOUM Laurent, éducateur

AS LAC BLEU
Le Président ou son représentant
FAVEYROLLES David, arbitre assistant
SCHMIDT Thomas, capitaine
GILOT Fréderic, éducateur

Dossier N° 11-538/51220-1
Match n° 24800736 – Seniors- D2 – Poule B du 16/10/2022
US PRINGY 2 – ES CERNEX

Sont convoqués le lundi 14 novembre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :
BELARBI Badr, arbitre

US PRINGY II
Le président ou son représentant
ELAFROS Jean, arbitre assistant
PECCOUX LAVOREL Aurélie, déléguée
BERCHET Séraphin, capitaine
LAFONTAINE Elliott, éducateur

ES CERNEX
Le président ou son représentant
DERONZIER Kevin, arbitre assistant
FERTIKH Farid, capitaine
GUIAVARCH Erwan, éducateur

Dossier N° 10-538/52178-2
Match n° 24823051– U17- D1 – Poule C du 15/10/2022
GFA RUMILLY-VALLIERES – CS2A
Sont convoqués le lundi 14 novembre 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :
ALTUNOK Adem, arbitre

GFA RUMILLY - VALLIERES
Le président ou son représentant
VALENTINI Raphael, délégué
CABANES Florian, arbitre assistant
GRANAISSI Jean Paul, éducateur
COLLIOT THELENE Marius, dirigeant
ADABAZ Mohcine, capitaine et joueur n°11
SENER Addullah, joueur n°7
SENER Hizir, joueur n°14

CS2A
Le Président ou son représentant
BŒUF David, arbitre assistant
LATRON Morgan, éducateur
LE QUEMENER Kevin, dirigeant
DEVIGNE Alesandro, joueur n°4

Dossier N° 21-538/53371-1
Match n° 24967357 – Sénioirs D5 – Poule D du 15/10/2022
ASP VILLAZ 2 – S ANNECY PORTUGAIS 2
Sont convoqués le mardi 22 novembre 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :
DEMIAUX Emmanuel

ASP VILLAZ :
Le président ou son représentant
CHERGUI Saïd, arbitre assistant
PHILIPPE Kévin, délégué
METRAL Yannick, éducateur

S FAVERGES PORTUGAIS :
Le Président ou son représentant
MELEIRO CERDEIRA José, arbitre assistant
FERNANDES GOMES LIMA Christopher, éducateur
GOUVEIA David, dirigeant

Dossier N° 17-538/53275-1
Match n° 24965940 – Séniors D5 – Poule B du 09/10/2022
CS AYZE 2 – FC MARNAZ
Sont convoqués le mardi 22 novembre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :
BALDE DIALLO Mamadou (Ayze)

CS AYZE :
KOLINSKY Bruno, arbitre assistant
AARON Philippe, délégué et président
GUIOT Guy, éducateur
MAGASSOUBA Déco, joueur n°4
SYLLA Ousmane, joueur n° 5
COULIBALY Abdoul, joueur n° 9

FC MARNAZ :
Le Président ou son représentant
DA CUNHA SOARES Filipe, arbitre assistant
AJJOUR Hakim, éducateur
SOLTANI Walid, dirigeant